

ATEX

Évaluation des Risques liés aux Atmosphères Explosibles

Dans le cadre de la prévention du risque explosion, la **détermination des zones à risques ATEX** est primordiale. Ce zonage permet d'établir ensuite une adéquation du matériel électrique et électronique présent dans ces zones. Le DRPE en découle (Document Relatif à la Protection contre les Explosions) est alors établi, intégré au Document Unique et mis à jour

Nos atouts

■ 10 ans d'expérience

Notre expertise technique et réglementaire, reconnue depuis plus de 10 ans dans des domaines d'activité diversifiés :

- ▶ International PAPER - Papeterie
- ▶ EUROTAB - Production de pastilles détergentes
- ▶ GDF - Gazier
- ▶ VEOLIA - Traitement de déchets dangereux

■ Une maîtrise du cadre réglementaire

garantissant un accompagnement adapté à vos besoins, moyens et contraintes.

■ Un outil ergonomique

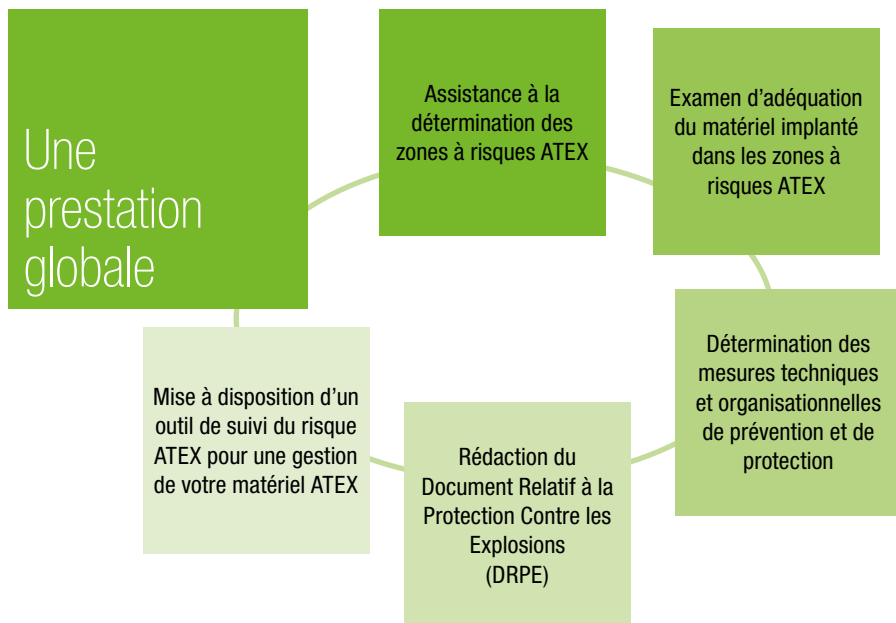
pour un pilotage simplifié de la maîtrise du risque explosion.

■ Des coûts financiers limités

Un zonage limité aux réels impacts de vos activités et installations limitant ainsi les coûts financiers entraînés par l'adéquation du matériel ATEX

■ Un suivi de proximité

personnalisé pour chaque site.



Notre méthodologie



■ Phase 1 - Assistance à la détermination des zones à risque ATEX

Novallia vous accompagne dans une **identification et une définition affinées de vos zones ATEX** afin d'éviter les coûts de mise en adéquation du matériel.

Afin d'y parvenir, notre méthodologie consiste à :

1. **ANALYSER** les éléments utiles à l'évaluation (documentation, accidentologie, installations,...)
2. **ÉVALUER** les risques
3. **IDENTIFIER** et **CLASSER** les zones à risques ATEX
4. **DÉLIMITER** le périmètre de ces zones
5. Rédiger un **RAPPORT** détaillé et justifié

■ Phase 2 - Examen d'adéquation du matériel implanté dans les zones à risque ATEX

Suite à la détermination des zones à risques, Novallia réalise un examen d'adéquation du matériel implanté dans les zones définies précédemment selon les deux grandes étapes suivantes :

1. Vérification de la **conformité des équipements** :

- relevé de l'identification
- vérification de la conformité
- étude documentaire des certificats de conformité

2. **Rappel**

- des préconisations électriques et mécaniques
- des normes de vérification initiale, de maintenance et d'entretien

■ Phase 3 - Détermination des mesures techniques et organisationnelles de prévention et de protection contre les ATEX

Novallia fournit également à l'entreprise un **rapport** regroupant l'ensemble des mesures techniques générales et organisationnelles de prévention et de protection contre les explosions :

- ▶ la **signalétique ATEX**
- ▶ les **procédures** spécifiques liées aux risques ATEX
- ▶ l'entretien et le contrôle périodique des éléments de **maîtrise du risque**
- ▶ les incompatibilités de **stockage** des produits dangereux



■ Phase 4 - Rédaction du Document Relatif à la Protection Contre les Explosions (DRPE)

À la suite des étapes précédentes, Novallia rédige un DRPE et le met à disposition. Dans le cas d'un Groupe, il sera remis à chacun des sites.

Ce document, conforme aux exigences réglementaires, intègre l'ensemble de l'étude formalisée précédemment, à savoir :

- ▶ la **détermination du zonage ATEX**
- ▶ l'**examen d'adéquation du matériel présent dans les zones**
- ▶ les mesures techniques et organisationnelles de **prévention et de protection**

■ Phase 5 - Outil de suivi du risque ATEX

Afin de faciliter la maîtrise du risque explosion pour l'ensemble des sites, Novallia a développé un **OUTIL DE SUIVI DU RISQUE ATEX**. Sous format Excel, il comprend :

- ▶ le rappel de la méthodologie utilisée pour l'identification des zones
- ▶ l'identification du matériel présent au sein de ces zones
- ▶ le suivi et la mise à jour des plans d'actions de mise en conformité des installations

Afin d'avoir la réponse la plus adéquate aux besoins de l'entreprise, Novallia peut réaliser chacune des phases de cette prestation indépendamment des autres.

Pour tout renseignement, visitez notre site web ou contactez votre ingénieur chargé d'affaires

en France - contact@novallia.fr
en Tunisie - contact@novallia.tn
en Suisse - contact@novallia.ch
au Maroc - contact@novallia.ma

Novallia (France) SAS
105 rue La Fayette
75010 Paris

Tél. : +33 1 71 18 22 50
Fax : +33 1 71 18 22 49
www.novallia.fr

Novallia (France)
SAS au capital de 482 250 €
RCS Paris 501 622 336 00029
APE: 7490B - N° TVA: FR96501622336
Organisme de formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 49559 75 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France

www.novallia.fr | contact@novallia.fr